10793574 Canada Association (fonctionnant sous le nom de DIGITAL)

(DIGITAL)

États financiers 31 mars 2025 (en milliers de dollars canadiens)



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de l'Association canadienne 10793574 (fonctionnant sous le nom de DIGITAL)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association canadienne 10793574 (fonctionnant sous le nom de DIGITAL) (« DIGITAL » ou l'« Entité ») au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Entité, qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2025;
- l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de l'Entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Entité à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Entité ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

 nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Entité à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Entité à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Comptables professionnels agréés

Pricuraterhouse coopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Vancouver (Colombie-Britannique) Le 18 juin 2025

(fonctionnant sous le nom de DIGITAL) État de la situation financière

Au 31 mars 2025

(en milliers de dollars canadiens)		
	2025 \$	2024 \$
Actif		
Actif à court terme Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4) Créances d'exploitation et autres créances (note 5) Avances sur projet (note 6) Charges payées d'avance	13 005 19 866 12 324 188	28 902 13 102 18 312 274
Immobilisations	45 383 173	60 590
	45 556	60 642
Passif		
Passif à court terme Dettes et charges à payer Apports reportés (note 7)	21 159 20 122 41 281	10 537 44 833 55 370
Apports reportés Apports reportés pour frais de projet futurs (note 7)	-	3 150
Actif net	4 275	2 122
	45 556	60 642

(fonctionnant sous le nom de DIGITAL) État des résultats et de l'évolution de l'actif net Exercice clos le 31 mars 2025

(en milliers de dollars canadiens)

(en inimers de donars canadiens)		
	2025 \$	2024 \$
Produits		
Financement provenant d'ISDE (note 7)	53 048	34 617
Financement provenant d'EDSC (note 7)	14 142	7 866
Initiative Housing Growth (note 7)	868	186
Frais de gestion de programme	11 202	6 590
Investissement direct des membres	3 988	7 690
Autres produits (note 8)	348	628
	83 596	57 577
Charges		
Programme de leadership technologique	48 079	30 034
Programme de renforcement des talents et des capacités	26 589	17 106
Programme Housing Growth	451	-
Programme COVID-19	-	1 317
Programmes d'entreprise et de gestion	6 324	6 518
	81 443	54 975
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges		
pour l'exercice	2 153	2 602
Actifs (déficit) net – Début de l'exercice	2 122	(480)
Actif net – Fin de l'exercice	4 275	2 122

(fonctionnant sous le nom de DIGITAL) État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2025

(en milliers de dollars canadiens)

(en milliers de dollars canadiens)		
	2025 \$	2024 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation Excédent des produits sur les charges pour l'exercice Éléments sans effet sur la trésorerie	2 153	2 602
Utilisation des apports reportés (note 7) Financement à recevoir	(76 370) -	(53 525) -
Charge au titre des créances douteuses Amortissement des immobilisations corporelles Autres produits (note 8) Intérêts reçus	161 105 (348) 	902 25 (626) 17
	(73 798)	(50 605)
Financement reçu Financement provenant d'ISDE Frais de gestion de programme des membres Investissement direct des membres Financement provenant d'EDSC	28 186 - 1 300 1 707	26 000 80 10 035 19 446
	31 193	55 561
Variations des actifs et des passifs de fonctionnement Créances d'exploitation et autres créances Avances sur projet Charges payées d'avance Dettes et charges à payer	10 400 5 988 86 10 460 26 934	237 (12 321) (79) 6 924 (5 239)
	(15 671)	(283)
Activités d'investissement Acquisition d'immobilisations	(226)	(40)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	(15 897)	(323)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	28 902	29 225
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	13 005	28 902

(fonctionnant sous le nom de DIGITAL) Notes complémentaires 31 mars 2025

(en milliers de dollars canadiens)

1 Fonctionnement

10793574 Canada Association (fonctionnant sous le nom de DIGITAL) fait croître les entreprises canadiennes grâce au développement, à l'adoption et au déploiement de technologies numériques fabriquées au Canada et en travaillant avec l'industrie pour développer une main-d'œuvre qualifiée dans le domaine numérique afin d'avoir un impact positif sur la vie partout au pays. Notre mission consiste à accélérer le développement des innovations numériques dans la recherche d'opportunités économiques transformatrices en tant que catalyseur pour faire des entreprises canadiennes des chefs de file mondiaux. Les principaux objectifs de DIGITAL sont :

- Élever le Canada au rang de plaque tournante mondiale de l'innovation numérique et en faire un pays réputé pour ses solutions permettant de relever les grands défis sociétaux et industriels en affermissant notre réputation d'excellence et de leadership dans la sphère numérique;
- Favoriser la collaboration et la synergie entre les secteurs privé, public et universitaire afin de faire progresser les programmes technologiques, d'obtenir des résultats probants en termes de commercialisation et de cultiver la capacité d'innovation à l'échelle nationale;
- Former une main-d'œuvre numérique diversifiée et inclusive dotée d'une vision novatrice et de compétences reconnues à l'échelle mondiale, renforçant ainsi la capacité de notre écosystème d'innover et de s'adapter à l'évolution rapide de la technologie.

Accords de contribution

a) Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE)

Avec la signature de l'accord de contribution en novembre 2018, le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique s'est engagé à financer DIGITAL pour les coûts admissibles du programme sur une période de cinq ans à compter de l'exercice 2018-2019. Selon les termes de l'accord, ISDE fournit une contribution non remboursable à DIGITAL pour les coûts de programme internes admissibles et les coûts de projet admissibles. Le financement initial total approuvé (la « première phase du financement ») a été fixé à 152,84 M\$ sur la période de cinq ans. Les montants annuels peuvent être réaffectés à d'autres exercices compris dans la période de cinq ans avec l'approbation écrite du ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique. Aux termes de la modification datée du 3 août 2021, la première phase du financement est passée à 172,84 millions de dollars.

Au début de 2020, en réaction à la pandémie de COVID-19, ISDE a ajusté ses règles de financement pour permettre à DIGITAL de réagir rapidement à la crise en cours. Par conséquent, le 26 mars 2020, le conseil d'administration de DIGITAL a approuvé l'utilisation d'une tranche de 60,00 M\$ du financement initial provenant d'ISDE pour le programme COVID-19. Le programme a été conçu pour financer des projets qui apportent des solutions à certains des problèmes les plus importants créés ou exacerbés par la COVID-19, en mettant l'accent sur l'exploitation de solutions visant à protéger la santé et la sécurité des Canadiens et de leur économie, par le développement, le déploiement et l'expansion de technologies numériques.

(fonctionnant sous le nom de DIGITAL) Notes complémentaires 31 mars 2025

(en milliers de dollars canadiens)

Pour l'exercice 2020-2021, le programme lié à la COVID-19 a permis à DIGITAL de faire financer plus de 80 % des coûts de projet et d'obtenir un financement d'ISDE couvrant 100 % des frais d'administration de fonctionnement de DIGITAL. À la suite de ces mesures, et afin d'aider les membres à faire face aux défis économiques posés par la pandémie, DIGITAL a décidé de ne pas percevoir les frais de projet entre avril 2020 et mars 2021. En avril 2021, DIGITAL a repris la perception des frais de projet et, conformément à l'accord initial d'ISDE, seulement 75 % de ses frais d'administration et de fonctionnement admissibles sont financés par ISDE.

Le 30 mars 2023, ISDE a convenu de modifier l'accord de contribution afin, notamment, de financer DIGITAL pour les coûts de programme admissibles sur une période de cinq ans commençant à l'exercice 2023-2024 et se terminant le 31 mars 2028. Le financement total approuvé pour la période prolongée (la « deuxième phase du financement ») a été fixé à un montant de base de 102,81 M\$ pour la période de cinq ans. Une contribution non remboursable supplémentaire de 22,19 M\$ a été accordée en raison de la modification datée du 10 février 2025.

Outre l'accord de contribution ci-dessus, les accords de contribution suivants ont été signés avec ISDE :

Accord de contribution de la Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle

Avec prise d'effet le 4 novembre 2022, ISDE s'est engagé à financer DIGITAL pour les coûts admissibles du programme sur une période de quatre ans à compter de l'exercice 2022-2023 afin de faire progresser la commercialisation des applications d'intelligence artificielle (IA) au Canada et de promouvoir l'adoption de l'IA par les entreprises et les collectivités. Selon les termes de l'accord, ISDE fournit une contribution non remboursable à DIGITAL pour les coûts admissibles du programme interne et du projet. En raison de la modification datée du 10 mars 2025, le financement total approuvé est de 40,00 M\$ sur une période de cinq ans se terminant le 31 mars 2027. Les montants annuels peuvent être réaffectés à d'autres exercices au cours de la période de quatre ans avec l'approbation écrite du ministre d'ISDE.

Accord de contribution de la Stratégie quantique nationale du Canada

Avec prise d'effet le 22 juin 2023, ISDE s'est engagé à financer DIGITAL pour les coûts admissibles du programme sur une période de cinq ans à compter de l'exercice 2023-2024 afin d'appuyer l'établissement des bases de la Stratégie quantique nationale (SQN) du Canada en affectant des fonds aux programmes existants qui contribueront à faire progresser le bassin de talents, les activités de recherche et les efforts de commercialisation du Canada liés à la technologie quantique. Le financement total approuvé est de 7,00 M\$ sur une période de cinq ans se terminant le 31 mars 2028. Les montants annuels peuvent être réaffectés à d'autres exercices au cours de la période de cinq ans avec l'approbation écrite du ministre d'ISDE.

Accord de contribution de la Stratégie canadienne en matière de génomique

Avec prise d'effet le 10 mars 2025, ISDE s'est engagé à financer DIGITAL pour les coûts admissibles du programme à compter de l'exercice 2025-2026 afin d'accélérer la commercialisation et l'adoption des technologies génomiques. Le financement total approuvé est de 7,00 M\$ sur la période de six ans se terminant le 31 mars 2031. Les montants annuels peuvent être réaffectés à d'autres exercices au cours de la période de six ans avec l'approbation écrite du ministre d'ISDE.

(fonctionnant sous le nom de DIGITAL) Notes complémentaires 31 mars 2025

(en milliers de dollars canadiens)

b) Accords de contribution de la province de Colombie-Britannique

Programme d'innovation pour la croissance du logement

Le 31 mars 2023, le gouvernement de la Colombie-Britannique a signé un accord de subvention non récurrent de 9,00 M\$ pour le programme d'innovation pour la croissance du logement afin de faire progresser le secteur de la construction résidentielle en Colombie-Britannique. La subvention doit être utilisée au cours des trois exercices commençant par l'exercice 2023-2024.

Programme d'accélérateur de talents technologiques

Avec prise d'effet le 18 mars 2024, le gouvernement de la Colombie-Britannique a reconduit l'entente liée au projet d'accélérateur canadien de talents technologiques pour un montant maximal de 4,00 M\$ afin d'accroître le nombre de jeunes et d'adultes noirs, autochtones et de couleur ainsi que de jeunes et d'adultes sous-représentés participant à une formation axée sur la technologie, conçue en collaboration avec l'industrie et menant à un emploi dans le secteur de la technologie ou des postes ayant recours à la technologie en Colombie-Britannique. L'entente est entrée en vigueur le 3 janvier 2024 et se terminera le 30 juin 2026; elle peut, sous réserve d'entente mutuelle, être prolongée pendant une période allant jusqu'à douze mois.

c) Accord de contribution d'Emploi et Développement social Canada (EDSC)

Avec prise d'effet le 3 octobre 2022, le ministre de l'Emploi et du Développement social s'est engagé à verser 4,90 M\$ à DIGITAL pour les coûts admissibles liés à l'élaboration du Carrefour de ressources de la DIGITAL Skills Foundation, une plateforme offerte aux travailleurs canadiens afin qu'ils acquièrent les compétences numériques, d'innovation et de créativité nécessaires pour réussir dans l'économie numérique d'aujourd'hui. L'accord est arrivé à échéance, comme prévu, le 31 mars 2024.

Avec prise d'effet le 2 février 2023, la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap s'est engagée à verser 13,43 M\$ à DIGITAL pour l'élaboration d'un carrefour numérique de développement de la main-d'œuvre (Pathways Platform) fondé sur l'intelligence artificielle, d'un cadre de compétences numériques, ainsi que de la formation et des ressources pour les chercheurs d'emploi. L'accord est arrivé à échéance, comme prévu, le 31 mars 2024.

Avec prise d'effet le 4 août 2023, le ministre de l'Emploi et du Développement social s'est engagé à verser 2,65 M\$ à DIGITAL dans le cadre du Programme de développement de la main-d'œuvre des communautés afin d'appuyer les communautés côtières dans l'élaboration de stratégies économiques locales pour la mise en place de mesures et le soutien d'une croissance propre partout au Canada. L'accord est arrivé à échéance, comme prévu, le 31 mars 2024.

(fonctionnant sous le nom de DIGITAL) Notes complémentaires 31 mars 2025

(en milliers de dollars canadiens)

Adhésion

DIGITAL a discuté avec un éventail d'intervenants du marché qui sont membres de son réseau et qui collaborent à des projets novateurs. DIGITAL co-investit dans des projets dirigés par des membres qui sont sélectionnés au moyen d'un processus concurrentiel. Les membres de DIGITAL paient des frais annuels pour les Programmes d'entreprise et de gestion, le Programme de renforcement des talents et des capacités et le Programme de leadership technologique. Les frais d'adhésion ont été évalués initialement en tant que pourcentage de l'engagement d'investissement prévu sur cinq ans et sont amortis annuellement. À la fin de l'exercice clos le 31 mars 2020, le conseil d'administration a approuvé une nouvelle structure de frais d'adhésion, avec prise d'effet le 1^{er} avril 2020, qui permet aux membres de payer des frais d'adhésion annuels initiaux plus un pourcentage des coûts de projet moins élevés lorsque le financement est fourni par DIGITAL. Au cours des cinq premiers exercices de DIGITAL, les frais payés par les membres étaient comptabilisés à mesure que les coûts du projet sous-jacent étaient engagés.

Avec prise d'effet le 15 mars 2023, DIGITAL a tenu une assemblée au cours de laquelle les membres ont approuvé certains changements à la gouvernance et à la structure de l'adhésion. Selon la convention d'adhésion modifiée et mise à jour, les membres ne sont assujettis aux cotisations annuelles et aux frais de projet dans le cadre de leurs projets actifs. Depuis le 1^{er} avril 2023, les frais d'adhésion annuels et les frais de projets sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont facturés.

Programmes

DIGITAL investit dans des programmes sectoriels, notamment le Programme technologique et le Programme de renforcement des talents et des capacités. Le Programme technologique comporte plusieurs volets, notamment les soins de santé, les ressources naturelles, l'intelligence artificielle et la génomique. Les investissements dans le Programme technologique seront complétés par des investissements directs dans le développement des talents, la requalification et la mise à niveau des petites et moyennes entreprises (PME) par l'intermédiaire du Programme de renforcement des talents et des capacités.

Pour répondre rapidement aux défis que présente le contexte actuel de la COVID-19, un programme a été créé en 2020 afin de financer des projets visant à apporter des solutions à certains des plus grands problèmes créés ou exacerbés par la COVID-19; le programme est axé sur l'exploitation de solutions visant à protéger la santé et la sécurité des Canadiens et leur économie, par le développement, le déploiement et l'expansion de technologies numériques.

Dans le cadre de l'accord de contribution modifié d'ISDE, les objectifs spécifiques de DIGITAL comprennent la poursuite de la croissance d'un solide portefeuille de leadership technologique et le développement des capacités de notre écosystème, l'accélération de la mise à l'échelle des entreprises numériques clés potentielles, et le renforcement de la réconciliation avec les peuples autochtones, tout en améliorant le profil mondial de DIGITAL. Le portefeuille du programme de leadership technologique sera axé sur les solutions de santé humaine et les projets de santé environnementale. DIGITAL continuera également d'appuyer les PME en tant que membres d'équipes de projets collaboratifs afin de faciliter l'accès aux occasions, aux partenaires et aux clients nécessaires pour stimuler la croissance internationale. De plus, DIGITAL continuera de faire progresser les activités de développement de l'écosystème qui stimulent l'innovation et contribuent à la croissance économique inclusive en renforçant les capacités de leadership au sein de l'industrie canadienne. Elle continuera finalement à faire progresser les activités de développement de l'écosystème pour favoriser le développement de la main-d'œuvre.

(fonctionnant sous le nom de DIGITAL) Notes complémentaires 31 mars 2025

(en milliers de dollars canadiens)

2 Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (« NCOSBL ») de la partie III du *Manuel de CPA Canada*. Les états financiers sont établis selon le principe de continuité d'exploitation.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré. Ces reclassements concernent uniquement les chiffres présentés dans l'état comparatif des résultats et l'état comparatif des flux de trésorerie et n'ont eu aucune incidence sur le solde en trésorerie global ou sur les totaux partiels comparatifs présentés dans les états financiers. Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration de DIGITAL le 12 juin 2025.

3 Principales méthodes comptables

Apports reportés et comptabilisation des produits

DIGITAL suit la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

a) Apports affectés

Le financement provenant d'ISDE et certains frais de gestion de programmes et investissements directs des membres sont considérés comme des fonds affectés pour fournir du financement aux bénéficiaires admissibles aux futurs programmes technologiques et programmes de renforcement des talents et des capacités, ainsi que pour couvrir les dépenses en immobilisations et les dépenses de fonctionnement de DIGITAL. Les apports affectés à des charges d'une période future sont comptabilisés, à titre d'apports reportés, dans les produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Le produit financier généré par les apports reportés est comptabilisé dans la période au cours de laquelle il est gagné. Les apports reportés liés aux immobilisations représentent les montants reçus spécifiquement pour l'achat d'immobilisations. Les apports reportés liés à l'achat d'immobilisations sont reportés et comptabilisés à titre de produits sur la période au cours de laquelle l'actif connexe est amorti.

b) Apports en nature et autres apports

Les apports en nature représentent des services reçus à titre gracieux et sont comptabilisés à la juste valeur de marché avec une charge en nature correspondante du même montant dans la période au cours de laquelle ils sont reçus. Les autres apports sont également comptabilisés selon la méthode du report lorsqu'ils sont considérés comme étant affectés.

c) Comptabilisation des produits liés aux apports et aux droits d'adhésion non affectés

Les apports non affectés et les droits d'adhésion non affectés sont comptabilisés en tant que produits lorsqu'ils sont facturés. Pour l'exercice clos le 31 mars 2025, une tranche de 6,9 M\$ des frais liés aux projets et des droits d'adhésion a été comptabilisée à titre de produits dès la facturation au membre.

(fonctionnant sous le nom de DIGITAL) Notes complémentaires 31 mars 2025

(en milliers de dollars canadiens)

d) Ententes dans le cadre desquelles DIGITAL agit comme mandataire pour un consortium de membres

De temps à autre, certains projets sont entrepris par DIGITAL et un consortium de membres. Il est nécessaire de faire preuve de jugement pour ces transactions et chaque entente est analysée séparément afin de déterminer le traitement comptable approprié pour la comptabilisation des produits, soit pour son propre compte ou comme mandataire. Les montants reçus en trésorerie des membres du consortium qui doivent être versés à d'autres membres du consortium sont inclus dans les dettes à payer dans l'état de la situation financière.

Utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation d'états financiers conformément aux NCOSBL exige que la direction fasse certaines estimations et pose certaines hypothèses qui peuvent avoir une incidence sur les montants présentés de certains actifs et passifs et sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes de trésorerie et les dépôts à vue dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimative comme suit :

Matériel informatique3 ansMobilier et agencements4 ansAméliorations locativesDurée du bail

Instruments financiers

À la fin de l'exercice, DIGITAL évalue s'il existe des indications qu'un actif financier évalué au coût ou au coût amorti pourrait s'être déprécié. Les actifs financiers évalués au coût comprennent les montants à recevoir au titre du financement et les autres créances. S'il existe un indice de dépréciation, DIGITAL détermine s'il y a une variation défavorable importante du montant ou du calendrier prévus des flux de trésorerie futurs provenant de l'actif financier. En cas de variation défavorable importante des flux de trésorerie prévus, la valeur comptable de l'actif financier est ramenée au montant le plus élevé entre la valeur actuelle des flux de trésorerie prévus, le montant qui pourrait être réalisé à la vente de l'actif financier et le montant que DIGITAL s'attend à réaliser en exerçant son droit à une garantie. Si les événements et les circonstances s'améliorent au cours d'une période future, une perte de valeur sera reprise dans la mesure de l'amélioration, jusqu'à concurrence de la perte de valeur initiale.

(fonctionnant sous le nom de DIGITAL) Notes complémentaires 31 mars 2025

(en milliers de dollars canadiens)

Avances sur projet

Les avances sur projets comprennent les montants fournis par DIGITAL aux bénéficiaires de projets approuvés, mais pour lesquels les coûts du projet n'ont pas encore été engagés et dont le remboursement a été demandé.

4 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie représentent les dépôts bancaires et autres dépôts à court terme détenus auprès d'institutions financières et comprennent les fonds grevés d'une affectation d'origine interne ou externe pour le financement de projets.

5 Créances d'exploitation et autres créances

	2025 \$	2024 \$
Intérêts à recevoir	228	409
Montants à recevoir des membres	319	16
Montants à recevoir au titre des frais de gestion de projets	1 997	-
Montants à recevoir au titre du financement	17 322	12 677
	19 866	13 102

Les montants à recevoir des membres représentent les montants à recevoir des membres pour les frais de gestion de projets et les frais annuels pour les membres. Les montants à recevoir au titre du financement se rapportent au financement confirmé comme étant à recevoir d'ISDE, de la province de la Colombie-Britannique ou des membres, mais qui n'a pas encore été reçu et utilisé pour financer les projets approuvés et prévus.

6 Avances sur projet

De temps à autre, DIGITAL avance des montants aux membres dans le cadre de projets approuvés, afin de soutenir les organisations membres dans la réalisation de projets.

	2025 \$	2024 \$
Solde au début de l'exercice Montants avancés aux membres au cours de l'exercice Montants réclamés pour remboursement au cours de l'exercice	18 312 11 067 (17 055)	5 991 26 970 (14 649)
Solde à la fin de l'exercice	12 324	18 312

La variation du solde des avances sur projets pour l'exercice comprend un montant de 0,75 M\$ (1,05 M\$ en 2024) en lien avec une avance non recouvrable sur projet, qui a été radié et transféré dans les créances douteuses.

(fonctionnant sous le nom de DIGITAL) Notes complémentaires 31 mars 2025

(en milliers de dollars canadiens)

7 Financement et apports reportés

Les apports reportés représentent les apports non dépensés affectés à des fins et à des projets précis, et comprennent certains frais de fonctionnement et les dépenses en immobilisations.

a) Apports reportés – courants

Les apports reportés – courants représentent les frais de gestion de programme non dépensés, le financement provenant d'ISDE et d'EDSC pour les coûts du programme et un apport de la province de la Colombie-Britannique pour les coûts internes de programme et le renforcement des capacités. Ces montants sont comptabilisés à titre de produits dans la période au cours de laquelle la charge connexe est engagée, ce qui est censé se produire dans une période de moins d'un an.

	2025 \$	2024 \$
Solde au début de l'exercice	44 833 3 150	33 367
Transfert des apports reportés à long terme Financement admissible pour l'exercice Frais de gestion de programme des membres	48 509	64 871
Trais de gestion de programme des membres	96 492	98 238
Montants comptabilisés à titre de produits pour l'exercice	(76 370)	(53 405)
Solde à la fin de l'exercice	20 122	44 833

Les montants comptabilisés à titre de produits tirés des apports reportés au cours de l'exercice comprennent 53,20 M\$ (34,62 M\$ en 2024) de financement provenant d'ISDE, 14,14 M\$ (7,87 M\$ en 2024) de financement provenant d'EDSC, 4,16 M\$ (3,18 M\$ en 2024) de frais de gestion de programme et 4,87 M\$ (7,74 M\$ en 2024) au titre de l'investissement direct des membres.

b) Apports reportés – non courants

Apports reportés pour les frais de projet futurs

	2025 \$	2024 \$
Solde au début de l'exercice	3 150	-
Financement admissible pour l'exercice Transfert vers les apports différés courants Montants comptabilisés à titre de produits	(3 150)	9 000 (5 730) (120)
Solde à la fin de l'exercice		3 150

(fonctionnant sous le nom de DIGITAL) Notes complémentaires 31 mars 2025

(en milliers de dollars canadiens)

Les montants comptabilisés à titre de produits pour l'exercice clos le 31 mars 2024 étaient inclus dans les produits tirés de l'investissement direct des membres, à l'état des résultats et de l'évolution de l'insuffisance nette.

8 Autres produits

	2025 \$	2024 \$
Produits d'intérêts Autres	346 2	626 2
	348	628

9 Engagements de financement de projets

DIGITAL investit dans des projets et des programmes comme indiqué à la note 1. Les projets sont sélectionnés dans le cadre d'un processus concurrentiel, et les promoteurs retenus concluent des accords-cadres de projet décrivant les conditions de l'investissement. Le co-investissement total estimé et l'engagement résiduel de DIGITAL dans ces projets par programme au 31 mars 2025 sont les suivants :

	Total du montant engagé à titre de co-investissement	Engagement résiduel estimatif
	\$	\$
Programmes approuvés		
Programmes technologiques	200 364	69 399
Programmes de renforcement des talents et des capacités	66 633	20 863
Initiative Housing Growth	4 739	4 426
	271 736	94 688
Drogramma alag		
Programme clos Programme COVID-19	62 170	_
Flogramme GOVID-19		
	333 906	94 688